

Céramiste – CAP Tournage en céramique - Blocs 1 & 2

Programme de formation détaillé

Contexte et présentation de la formation

Le céramiste ou potier :

- Travaile avec ses mains la terre cuite, la faïence, le grès ou la porcelaine pour transformer le mélange de terre et d'eau, pâte molle et crue, en objets usuels ou décoratifs.
- Prépare les terres et les travaille par modelage, tournage ou moulage. Il surveille aussi le séchage et réalise la cuisson et les décors, de la patine aux émaux.
- Exerce en atelier, seul ou dans de petites structures, où il réalise des pièces uniques ou produit de petites séries.
- Doit être patient, persévérant, habile et minutieux, avoir le sens artistique et savoir se repérer dans l'espace et sur un plan.



Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP Tournage en céramique* (RNCP36337)**; sur les blocs de compétences n°1 Communication esthétique et technologie et n°2 Mise en œuvre et réalisation

* Organisme certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

** Date d'échéance de l'enregistrement : 31-07-2027

Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises dans le cadre de cette formation professionnelle, conformément à l'Article L6311-1 et à l'Article L6323-6 du Code du Travail et qui satisfait aux pré-requis listés ci-après :

- Avoir un minimum de connaissances sur le métier visé et un projet professionnel en lien avec la formation
- Être suffisamment autonome pour se présenter en candidat libre à l'examen : niveau en français suffisant, autonomie pour entretenir et développer les compétences acquises en formation et s'inscrire à l'aide de la procédure fournie par nos soins.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales avec l'exercice du métier

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Appréhender concrètement le métier de céramiste
- Mettre en pratique les techniques de poterie
- Acquérir les compétences visées dans le bloc 1 du CAP :

Reconnaître :

- identifier les composantes de la définition du produit (matériaux, dimensions, formes...);
- justifier la chronologie des phases de fabrication.

Décoder :

- interpréter les différentes formes de langage professionnel et technique ;
- traduire un croquis par dessin technique ;
- interpréter les données techniques.

Préparer :

- procéder à la préparation des matières d'œuvre.

Traiter :

- vérifier les critères d'acceptabilité des produits ;
- appliquer et respecter les données de fabrication ;
- diagnostiquer les causes de non qualité constatées sur un produit ;

- analyser les causes de dysfonctionnement d'un processus ;
- appliquer les mesures qui s'imposent.

Informier :

- relater les difficultés rencontrées au cours de la réalisation ;
- rendre compte des anomalies constatées ;
- rendre compte du travail réalisé.

Dialoguer.

- Acquérir les compétences visées dans le bloc 2 du CAP :

Exécuter :

- effectuer la mise en forme du produit ;
- mesurer les produits ;
- effectuer les réglages ;
- assurer l'arrêt de la fabrication ;
- assurer la maintenance et l'entretien du poste de travail.

Contrôler :

- vérifier la qualité des produits en cours et en fin de réalisation ;
- déceler avant détérioration du matériel, de la pièce fabriquée tout incident de fonctionnement.

Contenu / Programme

Le programme est susceptible d'être adapté par le formateur. Il se peut donc que certains éléments du programme soient rapidement parcourus pour en approfondir d'autres.

Module 1 : Bases du métier de céramiste

- Appréhender l'environnement professionnel et l'organisation du travail, en respectant les consignes d'hygiène et de sécurité
- Adopter le langage professionnel et technique
- Identifier des différentes techniques de travail : tournage, estampage, sculpture, coulage
- Décider des moyens et outillages à mettre en œuvre et organiser le poste de travail
- Assurer la maintenance et l'entretien du poste de travail et de l'outillage de façon régulière
- Assurer la préparation de la terre
- Adopter une bonne position de travail sur le tour : hauteur du tour ou du siège.

Module 2 : Technologie, Dessin technique et Culture céramique

- Identifier les différentes terres et pâtes céramiques dans leur composition et leur particularité
- Identifier les composantes du produit (matériaux, dimensions, formes...) et les informations utiles à la fabrication (paramètres, palette des couleurs...)
- Identifier la chronologie des phases de fabrication en fonction de l'objet à réaliser
- Identifier les notions clés en histoire de l'art et culture céramique
- Identifier et analyser les caractéristiques techniques et esthétiques qui définissent les produits et leurs utilisations (ex : alimentaires ou pas) et analyser une demande (données du cahier des charges) et repérer des données de fabrication
- Identifier les critères qui justifient : l'acceptation, le rejet ou la retouche des produits
- Identifier les causes de non-qualité pour les prévenir ou y remédier en tenant compte de l'esthétique, la technique de réalisation et la destination du projet
- Identifier les actions correctives à réaliser sur le produit, le matériel ou la matière d'œuvre
- Comprendre un dessin technique et savoir dessiner et coter une pièce en respectant ces règles

Module 3 : Tournage

- Identifier les points clés pour tourner des pièces uniques ou en série,
 - Comprendre la gestuelle du centrage
 - Travailler sur le tour et maîtriser le centrage de la terre
 - Tourner avec des poids de terre différents et au moins une série
 - Surveiller le raffermissement de la pièce ébauchée afin de l'amener dans un état adéquat aux opérations de tournassage, de garnissage et de finition
 - Suivre et contrôler le séchage de la pièce jusqu'à son enfournement
- L'apprentissage du tournage va croissant, tournage d'une pièce simple, tournage de séries, tournage de pièces plus complexes (Théière, vinaigrier...)

La règle d'or : Pour maîtriser la technique du tournage à long terme, il est indispensable de répéter la gestuelle apprise et de continuer à travailler en autonomie pour maintenir et développer les acquis de la formation.

Module 4 : Façonnage

- Reconnaître les différentes techniques de façonnage telles que le moulage, estampage, coulage, pressage, calibrage, sculpture...et choisir le(s) procédé(s) adapté(s) à la ou les pièces à réaliser
- Réaliser une ou des pièces en fonction de la technique de façonnage que le stagiaire aura choisi en accord avec le formateur

Module 5 : Engobes, émaux et cuissons

- Identifier les points clés pour procéder à la pose des engobes
- Identifier les points clés pour la fabrication et la pose des émaux
- Identifier les notions clés sur l'enfournement, les procédés de cuissons

Module 6 : Qualité et commercialisation des produits tournés

- Vérifier la qualité des produits en cours et en fin de réalisation (contrôle visuel et prise de mesures)
- Comparer des produits réalisés en série et vérifier de la régularité du travail effectué
- Analyser les difficultés et les anomalies constatées afin de constituer une base de réflexion pour améliorer la qualité
- Identifier les points clés pour équiper son atelier : choix du matériel (four, tours, petits matériels...), des fournisseurs, et commercialiser ses productions : le calcul des coûts et l'évaluation des prix de vente...

Préparation aux examens et bilan de formation :

- Analyser des sujets et se mettre en situation d'examen :
 - EP1- Communication esthétique et technologique
 - EP2- Mise en œuvre et réalisation
- Corriger pour savoir auto-évaluer son travail, comprendre ses erreurs, ce qu'il faut améliorer pour progresser
- Bilan de la formation et conseils pour la suite

Durée : 105h sur 15 jours en continu ou en discontinu + (en option) 1 à 14 semaines en stage en entreprise

Dates : à définir

Effectifs : à définir

Horaires : à définir

(les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

Lieu : à définir

Tarifs : 4250€ net de taxe par participant



A noter : Il existe diverses sources de financements (CPF, France Travail, OPCO...) en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise, Consultez-nous pour en savoir plus. service-clients@passpassion.fr

En option stage en entreprise

Sur demande avant l'entrée en formation, nous pouvons intégrer à votre parcours : une ou deux périodes de stage en entreprise. Nous pouvons vous fournir 2 conventions de stage d'une durée de 7 semaines maximum chacune :

- Soit 1 convention = 7 semaines de stage maximum pour des semaines de 35h = soit max. 245h ;

- Soit 2 conventions = 14 semaines de stage maximum (2 x 7 semaines) dans 2 entreprises différentes = soit max. 490h (245h x2)

Il s'agit de périodes en milieu professionnel ou stages en entreprise non-rémunérés. Utiles pour développer vos compétences et enrichir votre réseau, les stages participent à la réussite de votre parcours de formation et de votre projet professionnel.

La recherche d'une ou plusieurs périodes en entreprise est à votre discrétion et relève de votre responsabilité. Pour vous aider, nous vous fournissons notamment un lien vers un site qui répertorie les entreprises accueillantes, il dispose d'un moteur de recherche par secteurs d'activité et par lieux.

Vous pouvez effectuer une ou plusieurs semaines de stages dans toute entreprise vous permettant :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- de mettre en application les différentes techniques de bases du métier de Tourneur en céramique

Important : Suite à l'arrêté du 11 septembre 2024 modifiant les arrêtés de création des examens suivants : CAP Tournage en céramique, CAP Arts de la broderie et CAP Vannerie, pour pouvoir s'inscrire au CAP :

- o Une période de formation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les candidats.
- o Votre stage ou votre expérience professionnelle dans le secteur de l'examen doivent être terminés et compter au moins 14 semaines au moment des premières épreuves, au plus tard début avril.
- o Les stages doivent être réalisés dans les 3 ans avant la session d'examen et terminés au plus tard début avril.

Autres informations importantes :

- o L'émaillage et la cuisson sont des processus longs et coûteux. Si la production du formateur le permet, vous pourrez y participer. Dans tous les cas, vous le verrez au moins en théorie et des supports de formation vous seront fournis.
- o Pensez à prendre une tenue de travail confortable et si vous assistez à l'émaillage, prévoyez un masque FFP2

Equipe Pédagogique & Administrative

L'équipe Passpassion vous accompagne, tout au long de votre parcours de formation.

Standard : 07 56 80 41 24 - service-clients@passpassion.fr

A la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre livret d'accueil avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets.

Profil du formateur intervenant sur cette formation : Vous serez formé auprès d'un formateur ou d'une formatrice dans son atelier. Un(e) artisan(e) professionnel(le) spécialisé(e) dans le métier sur lequel vous allez être formé.

Modalités et délais d'accès

Entretien de positionnement préalable à l'entrée en formation : concrètement, vous vous entretenez avec un membre de l'équipe de PASSPASSION, afin de vérifier les pré-requis et vérifier également que cette formation corresponde bien à vos besoins. Il est réalisé en amont de la formation. Il nous permet aussi d'individualiser votre parcours de formation si nécessaire.

Délai d'inscription : 3 semaines minimum avant le démarrage de la formation

Modalités et méthodes pédagogiques

Nous co-construisons les programmes de formation et les supports de formation avec nos formateurs et formatrices. Ils s'engagent également à suivre notre politique qualité pour assurer le bon déroulement de votre parcours de formation.

Formation en présentiel et en atelier :

Avec une approche pédagogique active et individualisée dédiée aux adultes, nos formations se déroulent :

- systématiquement en petit groupe ce qui favorise la pratique, les échanges, les feedbacks et les conseils personnalisés.
- dans un environnement professionnel ce qui permet à chacun d'apprendre dans de bonnes conditions (rythme, matériel...) et de développer efficacement de nouvelles compétences professionnelles.

Auto-formation et apprentissage expérientiel

Vous êtes l'acteur principal de la réussite de votre parcours de formation et de vos projets. Dans le livret d'accueil, vous trouverez des conseils pour tirer le meilleur de vos expériences. A l'issue de la formation, vous saurez vous auto-évaluer. Ainsi vous pourrez continuer à développer vos compétences en autonomie. Nous vous transmettons une fiche Ressources avec notamment l'accès au Drive PASSPASSION, à des liens vers d'anciens sujets d'examens et à d'autres ressources complémentaires à la formation en présentiel. Le temps d'auto-formation sur la théorie et l'entretien des gestes techniques appris en présentiel est estimé entre 400h et 800h, il varie en fonction de vos pré-acquis et de la régularité de votre travail jusqu'au passage des épreuves.

Modalités de suivi et évaluation des acquis

- o En amont de la formation : entretien de positionnement pour vérifier les pré-requis suivis d'une phase d'auto-positionnement sur la base du référentiel du CAP
- o En cours de formation : Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation pour que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être individuelles ou collectives et être de plusieurs types : QCM, Travaux pratiques (analyse de la mise en œuvre des savoir-faire sur la base du référentiel du CAP), Examen blanc.
- o A la suite de la formation : Entretien de fin de formation afin d'évaluer les apports de la formation pour votre projet

- Délivrance d'une attestation de formation récapitulant les compétences acquises au cours de la formation.
- Suivi post-formation 6 à 12 mois après la formation via un questionnaire en ligne pour évaluer les bénéfices retirés de cette formation et pour savoir où vous en êtes dans la réalisation de vos projets.

Rappel : Il appartient au stagiaire de se présenter en candidat libre à tout ou partie des épreuves du CAP.

Présentation aux examens du CAP

Pour les stagiaires dont la formation est financée partiellement ou en totalité par un dispositif de financement public (CPF, Transition pro), le passage du CAP est exigé par les financeurs.

Il appartient au stagiaire de s'inscrire en candidat libre courant octobre-novembre à l'examen auprès de l'académie de son lieu de résidence. (la procédure est dans le livret d'accueil que nous vous fournissons)



Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Chez PASSPASSION, nous veillons à l'égalité des chances en permettant à chacun de se former en fonction de ses capacités et de ses besoins. Nous nous engageons donc à :

- Assurer l'égalité de traitement des candidatures, favoriser l'accès et proposer les aménagements de formation aux personnes en situation de handicap pour individualiser et sécuriser votre parcours de formation.
- Réorienter si nous ne sommes pas en mesure de répondre convenablement à vos besoins.

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez notre référent handicap :

Carine Flaujac – Chargée de Formation et Référent Handicap : carine@passpassion.fr - 07 64 39 80 40

Epreuves du CAP et possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences *

Cette formation porte uniquement sur les enseignements professionnels, c'est à dire sur les épreuves :

- EP1 Communication esthétique et technologie
- EP2 Mise en œuvre et réalisation

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel dont le règlement d'examens du CAP - Tournage en céramique, Ministère de l'Education Nationale : <https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/B031.html>

Vous vous présenterez en candidat libre à tout (forme globale) ou partie (forme progressive) des épreuves du CAP.

Si vous avez un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, vous êtes dispensé des épreuves d'enseignements généraux (maths, français, histoire géo...).

Dans le livret d'accueil et lors des entretiens, vous aurez des conseils individualisés en fonction de votre situation et de vos projets.

Les inscriptions à l'examen sont habituellement ouvertes de mi-octobre à mi-novembre. Nous vous fournissons la procédure d'inscription, au besoin nous pourrions vous accompagner pour vous inscrire.

*Pour les référentiels (ré)enregistrés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), depuis le 01/01/20219, une épreuve = un bloc de compétences que vous pouvez capitaliser pour obtenir votre CAP en forme progressive.

Débouchés, suite de parcours & équivalence / passerelle

Le métier de céramiste / potier, les débouchés en emploi direct :

- Artisan Céramiste
- Céramiste Salarié dans une petite structure
- Taux d'insertion global dans l'emploi, consultez en temps réel le marché du travail sur ce métier : [cliquer ici](#)
- Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP : [cliquer ici](#)
- Taux d'obtention et trajectoires d'évolution de nos anciens stagiaires : voir document téléchargeable sur la page dédiée à la présentation de notre offre de formation « bloc de compétences CAP » sur notre site [cliquer ici](#)

Dans le tableau suivant, vous trouverez les certifications* équivalentes / passerelles (de même niveau 3) et les suites de parcours possibles (niveaux 4 et plus), cliquez sur les liens pour en savoir plus :

Niveau 3	CAP - Tournage en céramique https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36337/	CAP - Décoration en céramique https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36338/
	CAP - Fabrication industrielle des céramiques https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/579/	CAP - Modèles et moules céramiques https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/631/
Niveaux 4 et 5	BMA – Céramique https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37552/	Céramiste https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37042/
	Un des meilleurs ouvriers de France (diplôme national) Groupe VIII Métiers de la terre et du verre, Classe 8 Restauration de céramique https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32460/	DMA - Textiles et céramiques option : arts de la céramique https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/841/

* Il s'agit des certifications inscrites au RNCP dans le même domaine que la formation que vous allez suivre

Pour aller plus loin : <https://www.onisep.fr/ressources/Univers-Metier/Metiers/ceramiste>